

CHANTIER SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

---

# Cadre d'orientation

Première version

**Comité citoyens Lanaudière**

**18/01/2016**

## Préambule

Dans le contexte actuel de la réorganisation des structures régionales et locales (fermeture d'organisations comme les CRÉ, les Agences de la santé, fusion de CLD avec la MRC, disparition de la direction régionale de plusieurs ministères, etc.), quelques membres du disparu Réseau d'animation en développement durable de Lanaudière (RADD-L) se sont réunis pour évaluer, dans ce nouveau contexte, la pertinence de réfléchir à la manière de préserver ou d'augmenter la place donnée à la démocratie participative, particulièrement à l'engagement citoyen dans la prise de décision sur les problèmes qui le concernent.

Le RADD-L proposait une démarche de développement qui prenait simultanément en compte ses dimensions économique, sociale, écologique et culturelle. Cette autre manière d'aborder le développement génère de la justice sociale, de la solidarité et renforce le tissu social permettant ainsi de répondre aux besoins actuels de la population sans hypothéquer les possibilités des générations futures de répondre aux leurs. Cette démarche de développement dit durable devrait favoriser de nouvelles synergies et mettre en place des projets participatifs et structurants basés sur la participation citoyenne dans toutes les étapes de l'émergence de ces projets et ce, dans l'objectif d'améliorer des conditions de vie des populations concernées en créant des environnements favorable à la santé (famille, revenu, éducation, logement, emploi, etc.).

Les membres du Chantier sur la participation citoyenne proposent, dans les pages qui suivent, son Cadre d'orientation. Il est largement inspiré de la démarche du RADD-L. Dans cet esprit, les personnes impliquées dans ce Chantier sont conscientes de l'importance de tenir compte de la réalité mouvante de l'environnement social et politique et de porter cette vision sur une longue période (10 - 15 ans) pour pouvoir en observer l'actualisation.

Les membres actuels et à venir du Chantier souhaitent donc se donner un plan d'action et expérimenter, en collaboration avec différents acteurs de la région, des interventions qui, à long terme, devront favoriser la participation citoyenne, l'engagement citoyen et ce dans la perspective d'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population de la région. Ils sont aussi préoccupés de l'évaluation de leur plan d'action tant de son processus de mise en place que des résultats obtenus par les actions mises de l'avant.

Les résultats de cette évaluation pourront être utiles aux membres du Chantier pour améliorer les actions entreprises et pour toute personne ou organisation intéressée à mettre de l'avant une initiative similaire à celle du Chantier.

Les membres du Chantier avisent le lecteur que le contenu de la première version du cadre d'orientation pourra évoluer dans le temps en fonction de l'évolution du contexte socio-politique et des résultats de l'évaluation.

## Contenu

Préambule.....	i
<b>1- Définition retenue de la participation citoyenne et de l'engagement citoyen .....</b>	<b>1</b>
<b>2- Quelques prémisses guidant le Chantier sur la participation citoyenne.....</b>	<b>2</b>
<b>3- Quelques principes d'action portés par le Chantier sur la participation citoyenne</b>	<b>3</b>
<b>4- Rôle du Chantier sur la participation citoyenne .....</b>	<b>3</b>
<b>5- Composition initiale du groupe.....</b>	<b>4</b>
<b>6- Règles d'admission relatives à la création du premier groupe .....</b>	<b>5</b>
<b>7- Des étapes incontournables.....</b>	<b>5</b>
<b>8- Quelles sont les ressources requises aux démarches du Chantier sur la participation citoyenne.....</b>	<b>6</b>
<b>9- Conclusion .....</b>	<b>6</b>

## 1- Définition retenue de la participation citoyenne et de l'engagement citoyen

Plusieurs auteurs ont écrit sur la participation citoyenne et en ont donné une définition. Les membres du Chantier aux fins de leurs travaux ont retenu la définition suivante :

*La participation citoyenne peut se définir comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront la communauté.*

([http://www.dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index par mot.enap?by=word&id=68](http://www.dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index%20par%20mot.enap?by=word&id=68))

Selon Thibeault, Lequin et Tremblay (2001) dans Cadre de référence de la participation publique, la participation citoyenne peut s'exprimer sous différentes formes soient le marketing social, le sondage, l'information, la consultation, les plaintes et l'ombudsman, la délégation, le partenariat et contrôle. Le degré de pouvoir de ces différentes formes passe par l'absence de pouvoir (ex. : marketing social), le pouvoir d'influence (ex. : consultation) au pouvoir partagé (ex. : partenariat).

*Quant à l'engagement citoyen, il est l'acte ou l'attitude de toute personne membre d'une démocratie qui, ayant abandonné une position de simple bénéficiaire de droits, met sa pensée ou son action au service d'une cause collective dans le but de critiquer, réviser ou préserver ses institutions et ses règles. Il soutient aussi la participation des citoyens et citoyennes à l'exercice de la démocratie. Par conséquent, ce n'est pas le métier ou la fonction exercés, ni même la gratuité de l'action qui la rende citoyenne, mais son but ultime. Si la réflexion et les gestes qui en découlent visent le politique, soit l'État avec ses instances et ses acteurs, et que la cause défendue est d'intérêt public, alors cet engagement personnel ou social peut être qualifié de citoyen.*([file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/fiche\\_web\\_1.pdf](file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/fiche_web_1.pdf))

Lorsque les travaux du Chantier auront réussi à favoriser la participation citoyenne et l'engagement citoyen, il envisage de faire la promotion de l'entreprise citoyenne<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> On parlera d'entreprise citoyenne si celle-ci prend en compte les dimensions sociale et environnementale dans ses activités et dans ses relations avec ses partenaires. **Une entreprise citoyenne est donc une organisation dont les finalités économiques et sociales cohabitent**, prouvant que la poursuite de bénéfices financiers n'est pas LE seul objectif. (<http://rse-pro.com/entreprise-citoyenne-664>)

## 2- Quelques prémisses guidant le Chantier sur la participation citoyenne

- La participation citoyenne constitue la base d'une gouvernance publique démocratique;
- La gouvernance publique démocratique passe par la place donnée à la parole citoyenne dans la prise de décision;
- La qualité de vie en société (ou du vivre ensemble) passe à la fois par la réponse aux besoins individuels et collectifs;
- L'importance de donner plus de place à la démocratie participative;
- La Table des partenaires du développement social de Lanaudière est l'une des organisations régionales qui porte ou prône une approche de développement qui se veut global, durable et intégré.

Le développement intégré [*dans une perspective de développement durable*<sup>2</sup>] favorise un dynamisme local de même que la prise en charge par les communautés des enjeux qui les concernent (RQDS-avis sur la place du développement social au Québec, avril 2015). Cette approche reconnaît que le plein potentiel du citoyen est un incontournable dans toute société moderne.

Nous, quelques citoyens/nes, ayant une expertise sur différentes dimensions (planification, animation,...) de la participation citoyenne avons décidé d'initier ce projet d'intervention « Chantier sur la participation citoyenne » et ce, en concertation<sup>3</sup> et partenariat<sup>4</sup> avec la Table des partenaires. Les actions qui seront entreprises devront apporter une valeur ajoutée à celles mises de l'avant par la Table.

---

<sup>2</sup> « *Le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.* » ([Loi sur le développement durable](#))

<sup>3</sup> La concertation est un processus volontaire, plus ou moins formel et décisionnel Impliquant la Mise en commun des analyses et des solutions à des problèmes reconnus, un mandat très large ou spécifique et un engagement plus ou moins liant. (Institut national de santé publique, 2002)

<sup>4</sup> Le partenariat implique de manière contractuelle des partenaires de différents secteurs d'activités au sein d'un projet commun ou conjoint. La mission, les objectifs, les moyens d'action et la durée du projet sont précisément définis. Les responsabilités de chacun des partenaires sont précises et doivent être respectées (Institut national de santé publique, 2002)

### **3- Quelques principes d'action portés par le Chantier sur la participation citoyenne**

- Une croyance profonde en l'importance de la participation citoyenne et l'engagement citoyen comme facteurs de changement et de transformation sociale;
- Une préoccupation importante pour l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population (particulièrement celles des populations les plus démunies) et de la sauvegarde de ce que l'on appelle le « bien commun »;
- Une préoccupation d'action sur « le territoire » et d'harmonie entre les territoires de la région;
- Le souci d'un engagement basé sur l'entraide, la solidarité, l'inclusion, la justice sociale et la concertation;
- Un engagement à préserver et développer toutes formes de démocratie participative.

### **4- Rôle du Chantier sur la participation citoyenne**

Soutien/conseil à la création ou au renforcement d'espaces permettant l'accès à la parole et à l'implication citoyenne aux niveaux régional et local notamment en :

- observant et analysant (vigie) les différentes problématiques sociales (ou sociétales) en lien avec la participation citoyenne vécues dans les différents territoires de la région de Lanaudière;
- faisant la promotion et la valorisation du vivre ensemble, de la participation citoyenne et de l'engagement citoyen en lien avec le développement intégré et le développement des communautés;
- soutenant ou conseillant la mise en place de Forums citoyens (ponctuels ou permanents) autant à l'échelle locale, sous régionale que régionale;
- soutenant ou conseillant le déploiement de mécanismes de participation citoyenne tels que des sondages, des rencontres consultatives et la création de "Focus Group" de citoyens/experts sur des sujets qui les préoccupent ou les concernent;
- soutenant ou conseillant l'élaboration et la mise en œuvre de plan d'action de développement intégré dans une perspective de développement durable(ou projets de territoire de développement intégré) dans les municipalités ou MRC intéressées, en collaboration avec la Table des partenaires et de ses principales instances;

- collaborant à la promotion de l'interrelation entre les citoyens et leur municipalité, l'interrelation entre les municipalités et l'interrelation des municipalités et leur MRC et entre les MRC elles-mêmes;
- soutenant et conseillant, au besoin, la Table des partenaires du développement social;
- collaborant au conseil d'administration de la Table des partenaires et ce en y déléguant un représentant du Chantier sur la participation citoyenne et ce, avec le statut de membre coopté.

## **5- Composition initiale du groupe**

Il s'agit d'un petit groupe de sept à huit personnes ayant des expertises diversifiées et complémentaires dans le domaine d'intervention ciblé en lien avec la participation citoyenne.

À cela pourrait s'ajouter rapidement un ou deux jeunes préoccupés par ce type de développement et qui maîtrisent bien les nouvelles technologies d'information ou les médias sociaux.

Le groupe vise une parité hommes/femmes.

Les membres actuels du comité de mise en place du Chantier sont :

- Alain Coutu, organisateur communautaire à la retraite
- Armand Lajeunesse, directeur général de la CDR Lanaudière à la retraite
- Chantal Lalonde, directrice de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière
- Isabelle Champagne, directrice des loisirs de la Ville de Lavaltrie
- Laurent Marcoux, médecin spécialiste en santé publique
- Lise Ouellet, professionnelle de la santé publique à la retraite
- Norbert Rodrigue, président de la CSN, du CSBE et de l'OPHQ à la retraite

Cette composition pourra évoluer en fonction des besoins du Chantier.

## 6- Règles d'admission relatives à la création du premier groupe

- Comme déjà mentionné, tous ont une expertise diversifiée et complémentaire dans le domaine de la participation citoyenne (formation, animation de comité de citoyens,...);
- Tous adhèrent à la mission et aux valeurs du groupe;
- Tous affichent une certaine disponibilité;
- Tous acceptent de travailler ensemble dans le respect des communautés, des concertations déjà existantes, des orientations de la Table des partenaires et surtout des autres mouvements de participation citoyenne œuvrant dans le même sens;
- Tous acceptent de s'impliquer de façon non rémunérée par le Chantier pour leur contribution, sauf pour certains frais afférents tels que repas, déplacements ou séjour s'il y a lieu et selon les disponibilités budgétaires;
- Tous acceptent que l'intervention soit la plus apolitique possible (dans le sens de politique partisane);
- Chaque nouveau membre au groupe devra être préalablement accepté de façon consensuelle par l'ensemble des autres membres du groupe avant de pouvoir y adhérer;
- Chaque membre doit s'engager à respecter un code d'éthique qui reste à être défini.

## 7- Des étapes incontournables

Pour mener à bien ses travaux, les membres du Chantier ont identifié quelques cibles auprès desquels il serait pertinent d'intervenir :

- Des municipalités qui souhaiteraient être accompagnées dans leur plan de développement;
- Des organisations auprès desquelles faire la promotion de la participation citoyenne;
- Des entreprises qui veulent promouvoir la participation citoyenne;
- Les jeunes et leur participation à la vie de leur communauté.

Chacune de ces cibles seront précisées (qui, quand, combien, etc.) pour faire un état de situation et fixer un objectif d'amélioration à atteindre pour chacune d'elles et ce, en consultant les personnes concernées. À la lumière des informations recueillies, une ou des cibles prioritaires d'intervention seront identifiées et un plan d'action sera



développé pour chacune d'elles. Ce plan sera accompagné de mécanismes d'évaluation et de rétroaction.

## **8- Quelles sont les ressources requises aux démarches du Chantier sur la participation citoyenne**

Le soutien requis au Chantier touche à la fois les volets stratégique (le contenu et la nature des actions à entreprendre), opérationnel (l'animation, le secrétariat et les mécanismes de suivi) et financier (la précision, la nature et la grandeur des besoins financiers).

## **9- Conclusion**

Le Chantier sur la participation citoyenne offre une alternative potentiellement prometteuse pour agir à l'amélioration de la place donnée à la parole citoyenne et à l'engagement citoyen dans toutes les sphères de la gouvernance et ce, pour l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population. Bien sûr, une initiative de ce type doit être soutenue.

Comme les membres du Chantier sont préoccupés de partager largement les résultats du processus et des actions qui seront mis en place, cette initiative devrait être suivie et analysée et faire l'objet d'un projet de recherche-action. Ses résultats ou impacts pourraient aussi servir à d'autres régions du Québec désireuses d'initier ou de renforcer pareil processus de mobilisation citoyenne.

En terminant, on ne doit pas oublier que les membres du Chantier sont d'abord et avant tout un groupe de citoyens/nes bénévoles ayant d'autres implications ou responsabilités. Ils assumeront leur rôle en tenant compte de leur disponibilité, du contexte socio-politique, des collaborations développées et de l'intérêt de différents groupes de la population lanauoise à participer à la vie démocratique de leur communauté. Les travaux du Chantier s'inscrivent donc dans une démarche à long terme.

Version 2016-01-18